



Terre d'Adeles – Bergerie de La Grande Chaux CONTRAT D'ENGAGEMENT AMAP « Fromage de brebis » janvier à décembre 2016

La Bergerie de La Grande Chaux est située en Gironde sur la commune de Saint-Christophe du Double, à 30 km au nord-est de Libourne, à 79 km de Pessac. Éric et Élisabeth Guttierrez y produisent des fromages de brebis sur une trentaine d'hectares. La ferme est en conversion biologique depuis 2010. Par la signature du présent contrat, les adhérents de Terre d'Adeles, l'association Terre d'Adeles et Éric et Élisabeth Guttierrez, producteurs de La Bergerie de La Grande Chaux, s'engagent à respecter le lien producteur - consomm'acteurs conformément à l'esprit de la Charte des AMAP.

Le consomm'acteur s'engage à :

- 1) Commander, de janvier à décembre 2016 :
 - **de mars à juin et d'octobre à décembre** selon son choix à préciser sur le bon de commande signé lors de l'inscription : une ou plusieurs portions de **tome de brebis de 500 g environ à 10,75 € pièce** (21,50 €/kg) ;
 - **de janvier à mai** tous les mois, à préciser sur le bon de commande signé lors de l'inscription : une ou plusieurs barquettes de fromage frais de brebis (recuite de petit lait) appelé **greuilh à 3,10 € la barquette de 250 g** (12,40 €/kg).
- 2) Payer à la commande via un ou plusieurs chèques à l'ordre de Éric GUTTIERREZ. Déposés auprès du coordinateur de l'association Terre d'Adeles, ces chèques seront remis au producteur à chaque livraison.
- 3) Venir chercher personnellement le fromage commandé, le vendredi lors des livraisons selon le calendrier établi, ou le faire prendre par une autre personne identifiée auprès des coordinateurs. Une commande oubliée est une commande due.

Calendrier des vendredis de livraison de fromage de brebis en 2016

1 ^{er} trimestre :	vendredi 15/01 – 12/02 – 18/03
2 ^e trimestre :	vendredi 08/04 – 13/05 – 10/06
4 ^e trimestre :	vendredi 14/10 – 18/11 – 09/12

- 4) Trouver un remplaçant si pour une raison exceptionnelle l'engagement ne pouvait être respecté jusqu'à son terme. Une aide pourra si nécessaire être apportée par les coordinateurs bénévoles de Terre d'Adeles.
- 5) Aider si nécessaire à la livraison ou à la signature des contrats selon la demande.

L'association Terre d'Adeles facilite le lien producteur-consomm'acteurs. Elle s'engage à :

- 1) Désigner un ou plusieurs référents chargés d'organiser les livraisons mensuelles. Coordinateurs :
Claire Durantou et *Jean Peyratout* courriel : claire.durantou@terredadeles.org et jean.peyratout@terredadeles.org
- 2) Mettre à disposition un lieu de livraison ;
- 3) Assurer la transmission du paiement des commandes ;
- 4) Tenir ses adhérents informés des propositions d'Éric et Élisabeth Guttierrez après accord du CA ;
- 5) Promouvoir les productions d'Éric et Élisabeth Guttierrez et effectuer des actions de sensibilisation sur les AMAP auprès du grand public.

Le producteur s'engage à :

- 1) Préparer chaque mois les livraisons de fromage de brebis commandé.
- 2) Prévenir Terre d'Adeles au cas où une maladie ou une intempérie atteindrait la ferme. Une décision commune serait alors prise par l'ensemble des consomm'acteurs et le producteur.
- 3) Informer les consomm'acteurs sur la vie de l'exploitation dans la plus grande transparence, fournir les justificatifs relatifs à la labellisation bio.
- 4) Accueillir éventuellement le consomm'acteur à la Bergerie. Le producteur reconnaît le rôle de l'association Terre d'Adeles et n'entretient de relations commerciales avec ses adhérents que dans le cadre du présent accord.

Terre d'Adeles, ses consomm'acteurs, Éric et Élisabeth Guttierrez s'engagent à poursuivre conjointement la réflexion de manière à améliorer progressivement le présent contrat, l'objectif final de l'AMAP étant de mobiliser de manière fiable, régulière et pérenne un nombre suffisant de consomm'acteurs pour que le producteur parvienne à vivre dignement de son travail. Un bilan du présent accord sera fait lors de l'Assemblée Générale de Terre d'Adeles. Des modifications pourront alors être proposées pour la saison suivante. Terre d'Adeles, ses consomm'acteurs et Éric et Élisabeth Guttierrez s'engagent à communiquer en toute franchise et liberté, à partager les idées et initiatives afin d'améliorer le fonctionnement du projet.

Bon de commande joint - Fait à Pessac le

Pour la Bergerie de La Grande Chaux :
Éric et Élisabeth Guttierrez

Pour Terre d'Adeles :
Jean Peyratout et Claire Durantou

Le consomm'acteur :